



Déversement des eaux usées à Montréal
**Une occasion pour les gouvernements de tirer des leçons
et de revoir les pratiques de gestion**

Montréal, 9 octobre 2015 – Face aux vives réactions de la population et au tapage médiatique soulevés par l'annonce d'un déversement de huit milliards de litres d'eaux usées à Montréal, le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ) souhaite rappeler que des millions de mètres cubes d'eau usée sont déversés chaque année dans le fleuve Saint-Laurent et dans plusieurs rivières du Québec en raison notamment de ce qu'on appelle les surverses, situation qui pourrait bien s'aggraver avec les changements climatiques.

Le RNCREQ estime que le moment est venu d'améliorer nos pratiques en matière de gestion des eaux usées. Pour Philippe Bourke, directeur général, « il est clair que les pratiques du siècle dernier ne sont plus acceptables, ni socialement ni écologiquement, et lorsque les citoyens sont informés, ils réagissent ». En effet, à l'époque de la construction de l'usine d'épuration de Montréal en 1984, déverser occasionnellement des eaux usées non traitées dans les cours d'eau était considéré normal, sinon comme un mal nécessaire. Citant l'étude du Sierra Club de 2004, M. Bourke ajoute : « Nous étions classés à Montréal comme ayant la pire performance au Canada. En 2015, pourrions-nous faire mieux ? Poser la question est y répondre. »

Cet événement fâcheux démontre que Montréal est à la croisée des chemins de sa gestion des eaux usées et le RNCREQ croit que le 375^e anniversaire de la métropole pourrait bien être une magnifique occasion de faire une annonce à cet égard. Bien entendu, il s'agit de sommes colossales à investir et dont les bénéficiaires seraient les générations futures mais aussi, et surtout, actuelles. « On ne peut prétendre rendre le fleuve aux Québécois et en parler comme d'un joyau, et d'un autre côté continuer de déverser nos eaux usées de la sorte. Lorsqu'on pense en outre aux contaminants émergeant comme les médicaments et les antibiotiques, avec tout ce que cela comporte comme risques pour la santé humaine et celle des écosystèmes, il y a de quoi s'inquiéter », conclut le directeur du RNCREQ.

À propos du RNCREQ

Les seize conseils régionaux de l'environnement (CRE) interviennent en faveur de la protection et de l'amélioration de l'environnement à l'échelle de chacune des régions administratives du Québec. Par leurs actions, ils cherchent à favoriser l'intégration des préoccupations environnementales dans les processus de développement régional.

Renseignements

Philippe Bourke, directeur général
514 861-7022 poste 25
pbourke@rncreq.org